

Prix de
l'Aire

Concours littéraire des Communes
de Bernex et Confignon

Thème de l'édition 2018

«Le vent
se lève...»

*Délai de remise des nouvelles:
5 mars 2018*

**Règlement complet et formulaire d'inscription
sur les sites www.bernex.ch et www.confignon.ch**

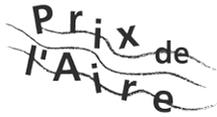
Pour tout complément d'information:
Mairie de Bernex, Emmanuelle Vidal,
Département Culture et Communication
Tél.: 022 850 92 92 - info@bernex.ch

«Le vent se lève...»

Concours littéraire des Communes de Bernex et Confignon

Règlement du concours

1. Le concours est ouvert à toute personne domiciliée en Suisse ainsi que dans la région franco-valdo-genevoise, qui a rempli un formulaire d'inscription et remis son texte à la commune de Bernex d'ici au 5 mars 2018.
2. L'auteur-e présente un texte inédit qui ne doit pas avoir été publié par un éditeur.
3. Le concours s'adresse à trois catégories de personnes:
 - a. **Catégorie A «Adultes»:** Tout public dès 18 ans (révolus à la date de remise des textes)
 - b. **Catégorie B «Adolescents»:** Les Jeunes de 13 ans (révolus à la date de remise des textes) à 17 ans
 - c. **Catégorie C «Enfants»:** Les enfants de moins de 13 ans (à la date de remise des textes)
4. L'inscription et la participation au concours sont individuelles pour toutes les catégories.
5. Le-la candidat-e présente son texte en français, au format Word, soit par e-mail, soit sur un support informatique (CD, clé USB).
6. La forme d'expression littéraire est la nouvelle. Le texte porte impérativement un titre différent du thème. Les textes qui ne sont pas sous forme de nouvelles ne seront pas pris en considération.
7. Le thème du concours 2018: «**Le vent se lève...**»
8. Pour être accepté, le texte est composé en «Arial» (taille 12; interligne 1.5; marges minimales 2.5 cm de chaque côté) et sa longueur ne dépasse pas, pour la:
Catégorie A «Adultes»: Maximum 12'000 signes espaces compris (10% de tolérance).
Catégorie B «Adolescents»: Maximum 6'000 signes espaces compris (10% de tolérance).
Catégorie C «Enfants»: Entre 1000 signes minimum et 2000 signes maximum, espaces compris.
9. Les lauréats des 3 éditions précédentes du «Prix de l'Aire» ne peuvent participer au concours 2018.
10. Il ne peut être envoyé qu'un seul texte par personne. Aucun envoi de versions successives d'un même texte ne sera accepté.
11. Le texte et le formulaire d'inscription dûment remplis sont à envoyer au plus tard le 5 mars 2018 à l'adresse: e.vidal@bernex.ch. Ils peuvent également être déposés, pour le même délai, **sur support informatique** **uniquement** à la réception de la Mairie de Bernex ou envoyés par poste, toujours sur support informatique, à l'adresse suivante: Mairie de Bernex – Concours littéraire «Prix de l'Aire 2018» – Rue de Bernex 311, 1233 Bernex.
12. Les prix sont les suivants:
Catégorie A:
 - 1^{er} Prix: 200 francs en bons chez notre partenaire libraire
 - 2^{ème} Prix: 150 francs en bons chez notre partenaire
 - 3^{ème} Prix: 100 francs en bons chez notre partenaire
Catégorie B:
 - 1^{er} Prix: 150 francs en bons chez notre partenaire libraire
 - 2^{ème} Prix: 100 francs en bons chez notre partenaire
 - 3^{ème} Prix: 50 francs en bons chez notre partenaire
Catégorie C:
 - 1^{er} Prix: 50 francs en bons chez notre partenaire
 - 2^{ème} Prix: 30 francs en bons chez notre partenaire
 - 3^{ème} Prix: 20 francs en bons chez notre partenaire
13. Les textes seront jugés par un jury ad hoc et seront soumis de manière anonyme au vote. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.
14. Le jury délibère à huis clos et n'a pas à justifier ses décisions, qui seront sans appel. Les lauréats seront avisés par courrier dans le courant du mois de mai. La remise officielle des prix se déroulera le **25 mai 2018 à Confignon**.
15. Livres de tout droit, tous les textes seront diffusés intégralement sur les sites internet des deux communes, sous la rubrique «Concours littéraire – Prix de l'Aire». Les textes des catégories «A» et «B» pourront faire l'objet d'un recueil à paraître.
16. Le support numérique fourni par le candidat en vue de sa participation au concours ne lui est pas restitué et reste propriété des Communes de Bernex et de Confignon.
17. Il ne sera pas tenu compte des textes ne répondant pas aux conditions du présent règlement ni de ceux reçus hors délai, le cachet de la poste ou la date automatique d'envoi du courriel faisant foi.
18. Pour tout complément d'information, merci de contacter: **Mairie de Bernex**, Emmanuelle Vidal Département Culture et Communication Rue de Bernex 311, 1233 Bernex Tél.: 022 850 92 92 - e.vidal@bernex.ch



Formulaire d'inscription 2018

Le présent formulaire ainsi que le texte sont à envoyer au plus tard le **5 mars 2018** à l'adresse: e.vidal@bernex.ch. Ils peuvent également être déposés sur support informatique uniquement à la réception de la Mairie de Bernex ou envoyés par poste, toujours sur support informatique, à l'adresse suivante: Mairie de Bernex – Concours littéraire «Prix de l'Aire 2018» – Rue de Bernex 311, 1233 Bernex, pour le 5 mars au plus tard.

1. Nom (en lettres capitales): _____

2. Prénom (en lettres capitales): _____

3. Date de naissance: _____ 4. Sexe: H F

5. Catégorie enfants - Ecole, Enseignant-e, degré: _____

6. Adresse postale: _____

7. Téléphone: _____

8. Adresse e-mail: _____

9. Titre de la nouvelle: _____

10. Règlement du concours: J'ai lu et accepté le règlement du concours - cocher la case

Date: _____ Signature: _____

(du représentant légal pour les mineurs)

Ne pas remplir – laisser libre pour l'administration du concours

1. Catégorie: _____

2. Date de réception du texte et de la fiche d'inscription: _____

3. Numéro attribué à la nouvelle: _____